

Typologie des systèmes d'élevage bovin dans les Pays de la Loire

Classification of beef and dairy cattle farming systems in Pays de la Loire

R. CHARRIER (1), P. BISSON (2), J.-M. BOUET (3), P. CARTERON (4), D. CRESPIN (5),
B. GALISSON (6), J.-M. HENRY (7), J. VERON (8) Auteurs 2 à 8 : Réseaux d'Elevage Pays de la Loire - Deux Sèvres
(1) Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, 12 rue Menou, 44035 Nantes Cedex 1
(2) Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, rue Chachon, 79300 Bressuire
(3) Chambre d'agriculture de la Vendée, 21 boulevard Réaumur, 85013 La Roche-sur-Yon Cedex
(4) Chambre d'agriculture de la Mayenne, 19 rue de l'ancien évêché, 53012 Laval
(5) Chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique, maison régionale de l'agriculture, 44150 Ancenis
(6) Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire, la Quantinière, 49800 Trélazé
(7) Chambre d'agriculture de la Sarthe, 34 rue Paul Ligneul, 72004 Le Mans Cedex
(8) Institut de l'élevage, Maison de l'agriculture, Avenue Joxé 49000 Angers

INTRODUCTION

La région des Pays de la Loire est la première en France pour la production bovine. Celle-ci représente :
- 35 % de la valeur de la production agricole ;
- 60 % de la surface agricole utile.
La multiplicité des systèmes y est très grande, tant par la diversité des productions que par la disparité de taille des élevages. Pour cerner cette complexité, les Directions Régionale et Départementales de l'Agriculture se sont associées avec les Réseaux d'élevage viande bovine pour réaliser une typologie des systèmes bovins. Ce travail déjà réalisé précédemment, permet maintenant d'affiner l'évolution des systèmes d'élevage sur quatre années, de 1996 à 2000, parallèlement à celle des cadres réglementaires et des marchés.

1. MATERIEL ET METHODES

Les données utilisées proviennent des dossiers de demandes d'aides PAC déposés par les agriculteurs auprès des DDAF. La typologie obtenue est spécifique à la Région ; elle repose sur la taille des élevages (nombre de bovins mâles déclarés et nombre de vaches allaitantes déclarées), l'importance de leur référence laitière et la proportion d'engraissement des mâles. En 2000, l'apparition de la prime à l'abattage a permis d'enrichir la typologie et de définir deux nouveaux systèmes : les producteurs de veaux de boucherie et les emboucheurs de femelles.

2. RESULTATS

La typologie met en évidence la diversité des systèmes d'élevage bovin en Pays de la Loire. En effet, 50 % des élevages détiennent des vaches allaitantes, 57 % des bovins mâles et 56 % une référence laitière.
Huit types d'élevages ont été identifiés. Tous sont susceptibles de détenir une référence laitière sauf les petits élevages "viande" et les engraisseurs spécialisés.
Ce travail a permis de mettre en évidence l'importance des petits élevages (moins de 20 vaches allaitantes et moins de 20

bovins mâles déclarés), souvent sous-estimés. Bien qu'en baisse de près de la moitié depuis quatre ans, ils représentent encore 24 % des systèmes bovins.
Une autre particularité de ce travail est la précision de l'approche territoriale : petits élevages au nord, laitiers à l'ouest, naisseurs engraisseurs au sud de la Loire.
La comparaison des données de 1996 à 2000 montre les tendances au recul de l'engraissement et au développement des systèmes naisseurs dans un contexte économique favorable à la production d'animaux maigres. Les Pays de la Loire sont cependant une région d'embouche. Les 228 engraisseurs de femelles recensés, ont déclarés 38 500 animaux soit 13% des femelles éligibles à la prime à l'abattage.
Les éléments disponibles permettent :
- d'apprécier les chargements techniques : 1,4 unité gros bovin (UGB) par hectare pour les naisseurs, 1,8 UGB par hectare pour les naisseurs engraisseurs ;
- d'estimer le nombre de droits à primes amenés à se libérer : un quart des références vaches allaitantes est détenu par des éleveurs de plus de 50 ans.
- de mesurer l'impact des modalités d'obtention plus restrictives du complément extensif à partir de 2000, sur les différents systèmes.
Les données recueillies par le biais de la prime à l'abattage permettent de définir l'âge et la destination d'abattage des animaux, ainsi que leur provenance. Elles mettent en évidence l'importance des mouvements d'animaux, par exemple, les veaux élevés en Pays de la Loire proviennent de plus de 80 départements.

CONCLUSION

La collaboration des DDAF, de la DRAF et des Réseaux d'élevage a permis de réaliser un travail original à partir de données PAC encore jamais valorisées de cette façon. Si cette étude apporte des réponses intéressantes sur la situation de l'élevage bovin, elle ouvre aussi de nouvelles perspectives d'études au service de la connaissance de l'agriculture et demande à être renouvelée périodiquement.

Tableau 1
Répartition des 27 765 élevages par système avec leurs tailles moyennes

Type d'élevage	Répartition des élevages par système	Nombre moyen		% d'élevages avec référence laitière	Référence laitière moyenne en litres
		de vaches allaitantes	de bovins mâles		
Laitiers	36 %	-	12	100 %	226 748
Petits élevages "mixte"	7 %	10	10	100 %	75 104
Petits élevages "viande"	17 %	9	6	0 %	-
Naisseurs	16 %	41	8	17 %	107 449
Naisseurs engraisseurs sans achat	11 %	51	28	18 %	121 249
Naisseurs engraisseurs avec achat	4 %	43	52	36 %	167 742
Engraisseurs spécialisés	2 %	-	64	0 %	-
Engraisseurs laitiers plus bovins mâles	7 %	-	48	100 %	281 669
Ensemble	100 %	32	23	56 %	204 934